

Préface

Pays densément peuplé et sixième économie de la zone euro, les Pays-Bas sont depuis longtemps reconnus comme un précurseur en matière de politique de l'environnement et ont continué de réaliser d'importantes avancées dans la lutte contre les pressions environnementales. Entre 2000 et 2014, sur fond de croissance modeste, ils ont su découpler de la croissance économique les émissions de gaz à effet de serre, celles de tous les principaux polluants atmosphériques et la production de déchets. En revanche, ils sont toujours cinquièmes parmi les pays de l'OCDE pour la part des combustibles fossiles dans le mix énergétique, et quelque 75 % des espèces et 95 % des types d'habitats présents sur son territoire sont considérés comme menacés. Pour les Pays-Bas, il s'agit donc de repousser encore les frontières de la politique de l'environnement en sortant des sentiers battus, afin de maintenir la croissance tout en veillant à la conservation et à l'utilisation durable des actifs environnementaux.

Ce troisième *Examen environnemental de l'OCDE* consacré aux Pays-Bas évalue les avancées intervenues dans la réalisation des objectifs de la politique de l'environnement du pays depuis le précédent examen publié en 2003. Il met en évidence les réussites et les aspects qui pourraient être améliorés, énonçant 29 recommandations pour rendre l'économie plus verte et améliorer la gouvernance et la gestion de l'environnement. L'actuel effort de modernisation de la politique de l'environnement est l'occasion pour le pays d'approfondir les progrès spectaculaires qu'il a déjà accomplis en matière de rationalisation de la législation, de la réglementation et des autorisations environnementales. Il donne lieu à l'exploration de nouvelles formes de collaboration avec le secteur privé et la société civile, comme l'illustre le programme prometteur des *Green Deals*.

L'*Examen environnemental* accorde une attention particulière à la question de la mobilité durable et à celle des déchets et de la gestion des matières. Il souligne que les Pays-Bas sont une importante plaque tournante du système de transport mondial. Les évolutions sont en grande partie favorables, puisque les émissions de polluants atmosphériques, les nuisances sonores et les encombrements reculent, tandis que la sécurité routière s'améliore. Toutefois, les mesures les plus faciles à prendre pour améliorer la gestion routière ayant pour la plupart déjà été prises, d'autres politiques comme la tarification routière devraient être à nouveau envisagées pour faire face à l'accroissement attendu du trafic routier dans la région très densément peuplée de la Randstad. L'*Examen* recommande la mise en place de redevances routières basées sur la distance pour les poids lourds, comme c'est la tendance dans les pays voisins.

Les Pays-Bas sont aussi parmi les pays de l'OCDE les plus performants en matière de gestion des déchets. Depuis 2000, ils ont virtuellement cessé toute mise en décharge et se sont tournés massivement vers l'incinération des déchets avec valorisation énergétique. La transition de la conception traditionnelle de la gestion des déchets vers l'économie

circulaire est lancée, et elle est porteuse de nouveaux défis. L'Examen formule des recommandations pour l'appuyer.

Cette étude est le fruit d'un dialogue constructif entre les Pays-Bas et les autres pays participant au Groupe de travail de l'OCDE sur les performances environnementales. L'expérience néerlandaise est riche d'enseignements pour les pays désireux de promouvoir une croissance verte et plus compatible avec le développement durable. Je suis convaincu que ce travail de collaboration sera utile pour relever les nombreux défis communs auxquels sont confrontés les autres pays membres et les partenaires de l'OCDE.



Angel Gurría
Secrétaire général de l'OCDE



Extrait de :

OECD Environmental Performance Reviews: The Netherlands 2015

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264240056-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Préface », dans *OECD Environmental Performance Reviews: The Netherlands 2015*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264252516-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.